

Le rapport est préparé conformément à l'article 13 de l'Arrêté Royal relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé et peut être consulté sur le site web de BioSenic dans la section 'Rapports Financiers'. BioSenic publie son rapport financier annuel en français.

BioSenic publie ses résultats annuels 2025

Saintes – Belgique, 27 mars 2026, 7 h CET - [BioSenic](#) (Euronext Bruxelles et Paris : BIOS) publie aujourd'hui son rapport d'activité pour l'exercice 2025, clos le 31 décembre 2025, préparé conformément aux normes BEGAAP¹ ainsi que ses perspectives pour les prochains mois.

L'année 2025 est une année de transition pour BioSenic. Après le dépôt de bilan de sa filiale française Medsenic (la procédure de liquidation suivant son cours, en France), la fermeture de sa filiale américaine, et l'homologation de la réduction de son endettement auprès de ses créanciers principaux, **BioSenic se concentre désormais sur le développement clinique de candidats médicaments** répondant à des besoins médicaux non satisfaits dans des indications à forte valeur ajoutée, **dans les domaines des maladies inflammatoires et des pathologies osseuses**. Ce périmètre d'action inclut également les dispositifs médicaux pour ces mêmes domaines, que ce soit pour un usage humain ou vétérinaire.

En tirant parti de son expérience en développement clinique en orthopédie et en thérapies régénératives, BioSenic met aujourd'hui en place sa nouvelle stratégie d'innovation collaborative avec des partenaires solides, dont la société française 4Moving Biotech SAS. L'objectif est d'accélérer le processus de mise sur le marché grâce à une mutualisation des points forts respectifs des partenaires.

Par ailleurs, le conseil d'administration analyse des partenariats potentiels pour élargir les activités de l'entreprise.

Faits cliniques et opérationnels marquants en 2025

- Juillet – BioSenic annonce un **partenariat avec 4Moving Biotech SAS** afin d'unir leurs forces pour le développement de 4P004v, un médicament à base de GLP-1, premier de sa classe, destiné à modifier l'évolution de la maladie après une chirurgie ligamentaire chez le chien.
- Juillet – Conformément au plan de restructuration de sa dette, le conseil d'administration de BioSenic a décidé, en décembre 2024, de céder une série de ses droits sur les technologies JTA et ALLOB et de cesser toute activité liée à ces technologies par manque de preuves scientifiques robustes. L'arrêt de ces activités a été notifié en juillet 2025 à la Région wallonne qui avait financé une partie de la recherche sur les technologies JTA et ALLOB au moyen de subsides et d'avances récupérables. Les droits sur les technologies JTA et ALLOB lui ont été cédés.
- Août – Le conseil d'administration de **BioSenic coopte deux administrateurs indépendants**, Madame Anne-Sophie Jourdain et Boletus Consulting BV, représentée par Monsieur Seppe De Gelas. Tous deux ont une expertise dans les domaines juridique et réglementaire.
- Septembre – Biosenic annonce l'application de l'article 7:97 du Code des sociétés et associations dans le cadre du partenariat pour le développement de 4P004v avec 4Moving Biotech SAS tel qu'annoncé le 1^{er} juillet 2025 sur le site de l'entreprise. Après avis du comité des administrateurs indépendants, le conseil d'administration de BioSenic a approuvé la mise en œuvre et la contractualisation ultérieure du partenariat avec 4Moving Biotech.

¹ BioSenic ne publie plus de comptes consolidés en IFRS, mais uniquement des comptes statutaires non consolidés en BEGAAP, étant donné qu'au 31 décembre 2025 ses deux filiales – la société française Medsenic SAS et la société américaine BioSenic USA – sont considérées comme non-significative au sens de l'article 3:23 du Code des sociétés et des associations.

- Septembre – BioSenic annonce la **nomination de Monsieur Eric Halioua, comme président du conseil d'administration**. Le conseil d'administration partiellement renouvelé à l'automne 2025 est renforcé par l'apport de compétences clés nécessaires à l'avancement scientifique du projet 4Moving Biotech, ainsi qu'à l'identification de nouveaux partenariats potentiels.

Événement opérationnel post-clôture

- Janvier 2026 – Le conseil d'administration a annoncé deux changements en son sein :
 - La démission de Iryl Partners SAS, représentée par Madame Revital Rattenbach. Revital Rattenbach continuera toutefois à collaborer avec BioSenic en tant que consultante, pour assurer un rôle de scouting et accompagner l'entreprise dans l'identification et l'évaluation de futurs projets.
 - La démission de Monsieur Jean-François Rax, représentant de Capital Grand Est SAS, et son remplacement par Virginie Miath, nouvelle représentante de Capital Grand Est SAS. Virginie Miath dispose d'une expérience en transfert de technologie, accompagnement de start-ups et capital-investissement.

Éléments financiers marquants en 2025

- Mars – **Dépôt de bilan de Medsenic.**

Son admission à la liquidation judiciaire fait suite au dépôt par la direction de sa filiale Medsenic d'une déclaration de cessation de paiement le 18 février 2025, tel qu'annoncé par communiqué de presse. Pour rappel, BioSenic a comptabilisé, au 31 décembre 2024, une dépréciation à 100% de la valeur de la participation dans Medsenic et de la créance de 1,2 millions d'euros que BioSenic détient sur Medsenic.

- Avril – **Restructuration de la dette.**

Le 10 juin 2024, BioSenic avait finalisé un plan de restructuration reportant l'échéance de dettes à l'égard des créanciers concernés, à juin 2029. Ce plan de restructuration ne permettait cependant pas à BioSenic de réduire son endettement. Le conseil d'administration a donc invité la nouvelle direction à renégocier ce plan avec ses principaux créanciers. Suite à ces négociations, comme annoncé le 18 février 2025 et le 7 avril 2025, deux créanciers obligataires, ainsi que la Banque Européenne d'Investissement, ont accepté de restructurer leurs prêts, y compris les intérêts, pour un montant supérieur à 18 millions d'euros sujet à l'approbation du Tribunal de l'entreprise du Brabant Wallon, selon les articles XX.37 and XX.38 du Code de droit économique.

- Juillet – BioSenic annonce avoir sécurisé son financement pour les mois à venir, suite à un amendement et une extension du programme d'obligations convertibles initialement conclu le 21 juin 2024 entre la BioSenic et Global Tech Opportunities 15.
- Juillet – **Le Tribunal de l'Entreprise du Brabant Wallon homologue les accords amiables avec les cinq créanciers principaux** de BioSenic pour restructurer plus de 22 millions d'euros de dette (équivalent à environ 95% des dettes concernées).

Perspectives pour l'année 2026

- **BioSenic a entamé en juillet 2025 le co-développement, avec la société française 4Moving Biotech, de 4P004v**, un médicament vétérinaire pour les chiens en convalescence post-opératoire après une réparation ligamentaire. Il s'agit de modifier l'évolution de la maladie pour une meilleure récupération post-opératoire et une qualité articulaire à long terme après une chirurgie du ligament croisé crânien (CCL). Chaque année, plus de 750.000 chiens subissent ce type de chirurgies aux États-Unis et en Europe. Les médicaments disponibles sur le marché traitant uniquement les symptômes, 4P004v pourrait répondre à un important besoin non satisfait.

4P004v est une formulation spécifiquement vétérinaire de l'actif clinique 4P004, en cours de développement par 4Moving Biotech pour le traitement de l'arthrose chez l'homme. Grâce à son action unique anti-inflammatoire, anti-catabolique et régénératrice, 4P004v se positionne comme un potentiel premier de sa classe en orthopédie vétérinaire. L'étude de phase I a démarré mais le processus est retardé sur le plan financier par (i) l'impossibilité d'utiliser l'extension du programme d'obligations convertibles conclu avec Global Tech Opportunities 15 et (ii) la liquidité insuffisante du cours de BioSenic empêchant de tirer sur les tranches disponibles sur le programme initial. En effet, le co-financement de l'étude était en particulier envisagé, du côté de BioSenic, par le biais du programme d'obligations convertibles.

Du côté de 4Moving Biotech l'essai clinique multicentrique de phase 2a (étude INFLAM MOTION) pour son candidat médicament 4P004 dans le traitement de l'arthrose du genou chez l'homme a débuté en juillet 2025. L'objectif est de générer des données de preuve de concept (PoC) et d'évaluer davantage l'efficacité et la sécurité chez des patients humains souffrant d'arthrose. Si les résultats attendus en 2026 sont positifs, cela serait un signal favorable pour la déclinaison vétérinaire. 4Moving Biotech s'appuie sur une subvention France 2030 i-Démo de 7,6 millions d'euros obtenue en 2025 et a levé 12 millions d'euros (*closing* annoncé le 10 février 2026) pour poursuivre le développement R&D de ses actifs,

- La **recherche active de nouveaux projets à développer** se poursuit.
- Le conseil d'administration a fait de la gestion disciplinée des coûts et de la trésorerie une priorité essentielle. BioSenic dispose d'une structure de coûts et de frais généraux particulièrement faible, ce qui constitue un avantage compétitif pour traverser cette période et concentrer les ressources sur ses priorités stratégiques. Elle fonctionne avec une équipe très restreinte et fait appel à des consultants spécialisés par secteur d'activité.
- La consommation de trésorerie d'exploitation pour l'année 2026 est estimée à environ 1,5 million d'euros. Elle comprend principalement le développement de la licence signée avec 4Moving Biotech et les frais de fonctionnement, à laquelle s'ajoute une consommation de trésorerie de financement (exécution des accords de restructuration de dettes) d'environ 750 mille euros. Cette situation fera l'objet d'un suivi attentif et rigoureux. La trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2025 était de 0,07 million d'euros. Sur base de l'accord de financement et du crédit d'impôts attendu avant fin juin 2026, Biosenic estime disposer de suffisamment de trésorerie pour faire face à ces engagements financiers jusqu'à fin Q1 2027, en supposant que les conditions d'utilisation de la ligne de financement soient effectives.

État intermédiaire condensé non audité du résultat global

COMPTE DE RÉSULTATS	31-12-25	31-12-24
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Production immobilisée	0	2.625
Autres produits d'exploitation	1	497
Produits d'exploitation non récurrents	22.754	2.805
Total des recettes et du résultat d'exploitation	22.755	5.926
Services et bien divers	-1.205	-4.186
Rémunérations, charges sociales et pensions	-8	-305
Charges de dépréciation	-348	-3.100
Autres charges d'exploitation	-111	-277
Charges d'exploitation non récurrentes	-145	-1.220
Bénéfice/(perte) d'exploitation	20.938	-3.164
Produits financiers	2	1
Charges financières	-7	43.453
Résultat Bénéfice/(perte) avant impôts	20.933	-46.616
Impôts sur le revenu	0	0
Résultat Bénéfice/(perte) de l'exercice	20.933	-46.616
Perte de base et diluée par action (en euros)	+0,00003	-0,00014
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	652.862.279	323.931.864

Détail des revenus d'exploitation non récurrents

Suite à la renégociation des dettes avec les créanciers principaux de l'entreprise, un abattement de l'ordre de 95% a été accepté par ces créanciers et se répartit ainsi :

Produits d'exploitation non récurrents	31-12-25
<i>(en milliers d'euros)</i>	
Banque européenne d'investissement	8.850
Patronale Life SA	4.080
Monument Assurance Belgium NV	5.035
Région wallonne	2.953
Dettes commerciales	51
ICON Clinical Research Ltd	1.785
Kadans	0
TOTAL Revenus d'exploitation non récurrents	22.754

État de la situation financière intermédiaire résumé non audité

La partie créances à plus d'un an, créances commerciales et autres créances représentent les crédits d'impôts à recevoir par BioSenic dans les années à venir.

ACTIF	31-12-25	31-12-24
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs non courants	495	922
Frais d'établissement	354	670
Immobilisations incorporelles	0	2
Immobilisations corporelles	3	111
Immobilisations financières	139	139
Actif circulant	2.920	4.558
Créances à plus d'un an	2.152	2.958
Créances commerciales et autres créances	686	1.012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69	343
Charges à reporter et produits acquis	13	245
TOTAL DE L'ACTIF	3.416	5.480

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31-12-25	31-12-24
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Capitaux propres	-1.956	-23.889
Capital social	38.401	37.401
Prime d'émission	15.799	15.799
Bénéfices (pertes) cumulés	-56.156	-77.089
Dettes à plus d'un an	28	21.058
Dettes à un an au plus	5.345	8.311
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	3.778	3.652
Dettes commerciales	1.093	2.905
Dettes fiscales, salariales et sociales	0	45
Autres dettes	474	474
Charges à payer et produits à reporter	0	1.235
Total des dettes	5.373	29.369
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	3.416	5.480

Détail des dettes financières

Le tableau ci-dessous reprend les niveaux de dettes restructurées nettes avec les créanciers principaux. La partie liée à la Région wallonne a déjà fait l'objet d'un abattement partiel et fera l'objet d'un abattement final en 2026 sur la partie de dette liée à des projets cédés en 2025 à la Région wallonne.

DETTES	31-12-25	31-12-24
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Dettes financières à plus d'un an	28	21.058
Banque européenne d'investissement	0	9.148
Patronale Life SA	0	4.012
Monument Assurance Belgium NV	0	4.635
Région wallonne	28	2.980
Dettes commerciales	0	283
Dettes financières à un an au plus	3.778	3.652
ABO	2.060	2.660
Banque européenne d'investissement	194	0
Patronale Life SA	217	0
Monument Assurance Belgium NV	108	0
Région wallonne	992	992
ICON Clinical Research Ltd	79	0
Kadans	128	0
TOTAL DE DETTES FINANCIERES	3.806	24.710

Tableau des flux de trésorerie condensés intermédiaires non audités

FLUX DE TRÉSORERIE		au 31 décembre	
(en milliers d'euros)		2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice/(perte) d'exploitation		20.938	-3.164
Opérations non-cash		-22.406	1.108
Mouvements du fonds de roulement :			
Créances commerciales et autres (hors subventions publiques)		558	298
Dettes commerciales et autres dettes		-812	-261
Liquidités utilisées pour les activités d'exploitation		-1.722	-2.018
Encaissement de subventions liées au crédit d'impôt		671	735
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation		-1.051	-1.283
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achats d'immobilisations corporelles		0	0
Cession d'immobilisations corporelles		29	31
Trésorerie nette générée par les activités d'investissement		29	31
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des dettes financières		-638	0
Produit des emprunts convertibles		385	2.275
Coûts de transaction		0	-252
Avance de fonds à Medsenic		0	-965
Intérêts payés		0	-12
Produit de l'émission d'instruments de capitaux propres de la société		1.000	500
Trésorerie nette générée par les activités de financement		747	1.546
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		-275	294
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		343	49
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE		69	343

État intermédiaire résumé non audité des variations des capitaux propres

(en milliers d'euros)	CAPITAL SOCIAL	PRIMES D'ÉMISSIONS	PERTES CUMULÉES ET AUTRES	CAPITAUX PROPRES
Balance au 1er janvier 2024	35.101	15.799	-30.473	20.426
Total du résultat global de la période			-46.616	-46.616
Émission de capital social	2.300			2.300
Balance au 31 décembre 2024	37.401	15.799	-77.088	-23.889
			7	
Balance au 1er janvier 2025	37.401	15.799	-77.088	-23.889
Total du résultat global de la période			20.932	20.932
Émission de capital social	1.000			1.000
Balance au 31 décembre 2025	38.401	15.799	-56.156	-1.956

Audit externe

À ce stade des travaux d'audit, aucun retraitement matériel n'a été proposé par l'auditeur au titre des informations financières présentées dans ce communiqué de presse, l'audit de l'exercice clos au 31 décembre 2025 étant toujours en cours.

Calendrier financier

- 30 avril 2026 : Rapport Annuel 2025
- 10 juin 2026 : Assemblée Générale 2026
- 25 septembre 2026 : Résultats semestriels 2026

À propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie qui possède une longue expérience scientifique et clinique dans le domaine de l'orthopédie et des thérapies régénératives. Elle s'est spécialisée dans le développement clinique de thérapies pour la réparation des os et du cartilage. BioSenic se concentre désormais sur un développement conjoint, avec 4Moving Biotech SAS, d'une thérapie modificatrice de la maladie, à base de GLP-1 à usage vétérinaire, en particulier pour la récupération après une chirurgie ligamentaire chez les chiens. Biosenic étudie également d'autres nouveaux partenariats potentiels.

BioSenic est basée à l'Avenue Léon Champagne 3, 1480 Saintes (Tubize), Belgique.

Pour plus d'informations, consultez le site www.biosenic.com

Pour plus d'informations, merci de contacter :

BioSenic SA

Investorrelations@biosenic.com

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs de la société concernant des événements futurs. Du fait de leur nature,

les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs soient exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.